

# Le plan contre la violence est bien accueilli

WALLY BORDAS [@wallybordas](#)

«LE BONHEUR et le bien-être du personnel sont l'un des facteurs principaux de la réussite scolaire.» Lors de sa conférence de presse de rentrée, Jean-Michel Blanquer a multiplié les paroles apaisantes en direction des professeurs. Voulant «tourner la page» de la crise du bac et «passer à autre chose», le ministre de l'Éducation nationale a expliqué son ambition de «restaurer le prestige» des enseignants, tout en assurant leur protection. Il a donc profité de cette séquence pour annoncer les mesures phares de son plan contre les violences à l'école. Ce plan avait été promis après la diffusion d'une vidéo montrant un élève en train de menacer sa professeure avec une arme factice dans un lycée de Créteil (Val-de-Marne), en décembre 2018. Des images qui avaient suscité un vif émoi dans la communauté éducative et qui avaient poussé de nombreux enseignants à prendre la parole pour dénoncer les violences dont ils sont victimes.

Parmi les mesures prises par le ministre, la mise en place d'un référent violence

dans chaque académie, la diversification des sanctions ou encore la présence renforcée des forces de l'ordre à proximité des établissements situés dans des quartiers de reconquête républicaine. «Nous simplifions et renforçons les procédures disciplinaires avec le raccourcissement du délai de conseil de discipline», a également précisé le ministre. Autre annonce importante de Jean-Michel Blanquer : la possibilité donnée à l'inspecteur d'académie d'inscrire des élèves «hautement perturbateurs» et exclus de plusieurs établissements au sein de classes relais, sans l'accord des parents. La suspension des allocations familiales pour les familles d'élèves violents ou l'entrée des forces de l'ordre dans les établissements, un temps évoquées, ne sont en revanche pas à l'ordre du jour.

## Mesures de prévention

Des annonces qui «vont dans la bonne direction», selon Jean-Rémi Girard, président du Syndicat national des lycées et collèges (Snalc). «Si elles sont correctement appliquées, ces mesures peuvent vraiment changer les choses. Un seul élève peut parfois à lui seul déstabiliser un éta-

blissement scolaire. Si les moyens financiers sont à la hauteur, on pourrait vraiment changer le climat dans les écoles», se félicite-t-il. Mais le président du Snalc émet certaines réserves : «Nous avons surtout besoin de mesures pour prévenir la violence dans les établissements, comme par exemple une augmentation du nombre de surveillants, qui sont les premiers exposés et peuvent alerter ou désamorcer certaines situations», argue-t-il. Un avis partagé par Rémy Sirvent, en charge des questions de violences scolaires pour le syndicat des enseignants de l'Unsa : «Le plan est curatif, il répond à des situations une fois qu'elles se sont produites. Des plans violence, on en a eu 14 depuis 1991 et ils n'ont jamais marché car le continent qu'il nous reste à exploiter est celui de la prévention», estime-t-il. Pour lui, une baisse de la violence à l'école passe par «une formation des enseignants en gestion des conflits», mais aussi par «des ateliers pour apprendre aux garçons qu'on peut être viril sans passer par la violence. La France est le pays où les enseignants gaspillent le plus de temps pour faire régner la discipline dans la classe», conclut-il. ■